

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quinze, le 9 juillet à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 2 juillet 2015.

Présents : BIDAUD Jean-Michel (Pouvoir de Gilles TERRIER), CHABANAT Christine, CHAUVERGUE Laurence (Dominique BAUDEMONT), DEVAUX Nathalie (Pouvoir de Claude GERY), FAYE Jean Pierre (Pouvoir de Delphine GLANGEAUD), GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia (Pouvoir de Mélanie PLAZANET), MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISAGUET Jean-Jacques, PONS Gérard (Pouvoir de Frédéric SUDRON), SERRU Marie-Claire, SIMON Isabel, SIMON Philippe.

Suppléant avec voix délibérative : CANON Jean-Louis, TESSIER Marie-Claude.

Excusés : BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, DOLLEY Alain, GARDELLE Bruno, GERY Claude, GLANGEAUD Delphine, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Absents : CAMBOU Stéphane, ROGER Edouard, VERGNE Didier.

Secrétaire de séance : SERRU Marie-Claire.

Présents 20 / Votants 26

N° 72-2015 – Adhésion à la Fédération nationale des communes forestières et à l'Association départementale des communes forestières

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire la Fédération nationale des communes forestières.

Il fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau départemental que national pour la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt. Il expose l'intérêt pour la Communauté de Communes des Portes de Vassivière d'adhérer au réseau des communes forestières pour toute question relevant de l'espace forestier et de la filière bois.

Monsieur le Président propose de retenir comme calcul pour la cotisation 2015, une cotisation unique de 200 € au titre de la Communauté de Communes.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité

- **D'ADHERER à l'Association départementale des communes forestières et à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts ;**
- **DE PAYER, une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion ;**
- **D'OPTER pour la cotisation unique au titre de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;**
- **D'AUTORISER, Monsieur le Président, à signer les documents nécessaires à cette adhésion ;**
- **DE MANDATER, Monsieur le Président, pour représenter la Communauté de Communes des Portes de Vassivière auprès de ses instances (Association départementale et Fédération nationale).**

Pour copie conforme :
Le 10 juillet 2015

Le Président,
Jean-Pierre FAYE